

THÉRÈSE CASGRAIN

Cette grande dame parmi les hommes

SON NOM figure au tout premier rang de celles qui ont vaillamment lutté pour l'amélioration de la condition féminine au Québec, au Canada et même sur la scène internationale. Mais c'est aussi à tous les citoyens, femmes et hommes, que l'inlassable engagement de Thérèse Casgrain aura profité, comme on le constatera dans ce cahier spécial que nous dédions à sa mémoire. Un préalable au colloque qui lui sera consacré la semaine prochaine lors des rendez-vous annuels organisés par l'UQAM sur les leaders politiques du Québec contemporain.

Madame Casgrain n'aurait pas désavoué d'être classée justement parmi les leaders d'opinion, elle qui fit de la politique active sans succès il est vrai — comme éternelle opposante des partis traditionnels — mais qui en connaissait les arcanes au point de faire porter dans ce forum ses justes revendications pour l'émancipation des femmes et la paix dans le monde. Cette « femme parmi les hommes », pour reprendre le titre de ses mémoires, avait justement l'atout supplémentaire d'être une humaniste qui ne tolérait aucune injustice ou inéquité sociale. Elle aura été une femme de son temps mais aussi une avant-gardiste faisant servir sa réflexion et son action à toutes les causes jugées prioritaires.

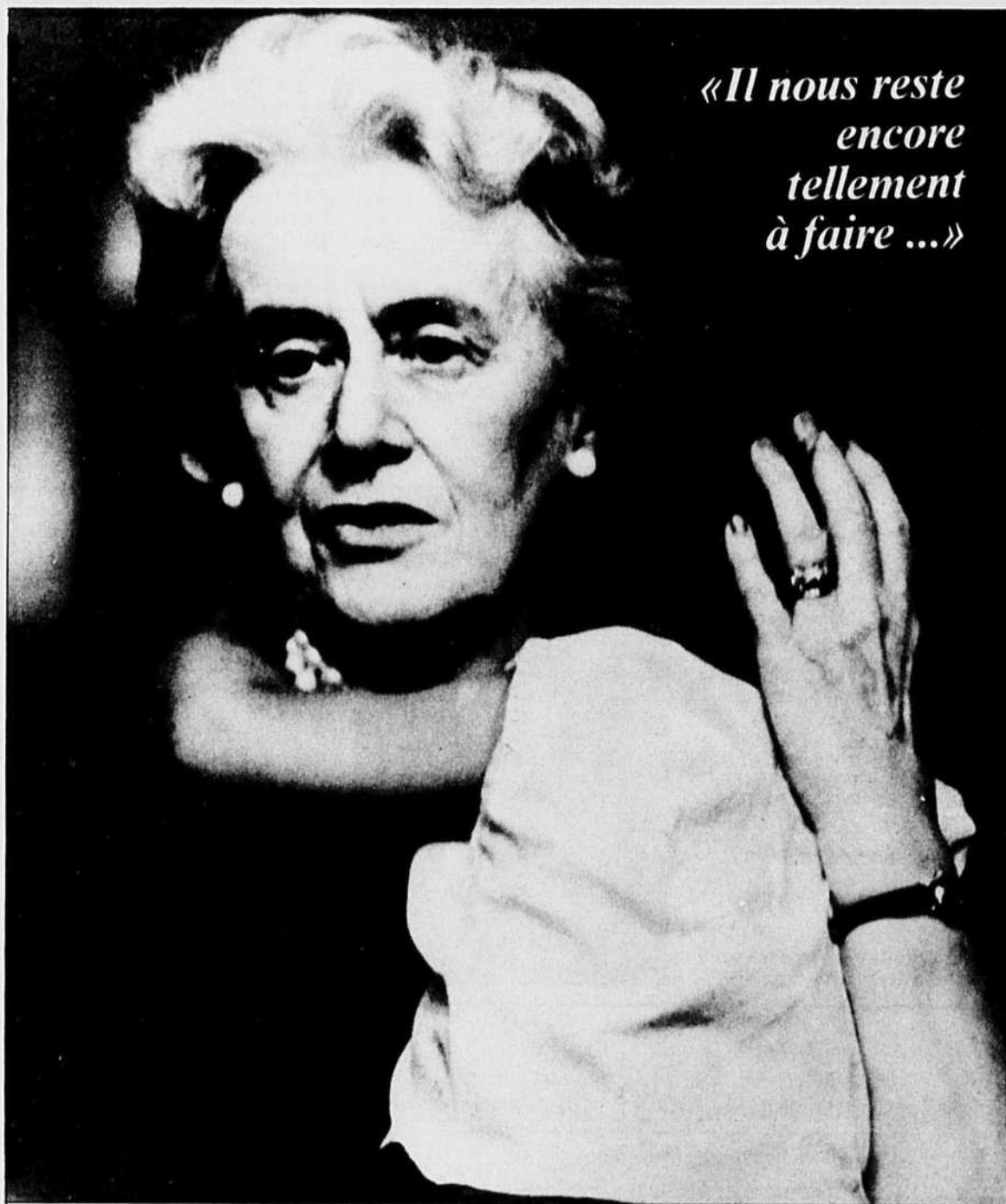
Certes, sa condition privilégiée de bien nantie lui laissait une liberté de mouvement qu'on lui a souvent reprochée, comme si le fait d'être riche et élégante constituait en soi un handicap à son ascendant naturel. Mme Casgrain n'avait cure des commentaires négatifs à son égard, car rien ne pouvait altérer la force de ses convictions, l'urgence de son action ou diminuer l'impact des nobles objectifs poursuivis durant sa longue et féconde vie.

Elles seront nombreuses les personnes qui présenteront des communications au colloque de l'UQAM (voir page 2). **LE DEVOIR** a voulu proposer pour sa part une réflexion prospective de la vie et de l'œuvre de Thérèse Casgrain, sans exclure cependant une rétrospective de son action qui sera abondamment illustrée et analysée. Ainsi, nous avons invité Mme Simone Monet-Chartrand, sa compagne de route et de combat pendant 40 ans, à nous en dresser un bilan. Nous tentons aussi de dégager ce qui demeure de ses réalisations, des batailles qu'elle a livrées, elle qui inventa en quelque sorte le mouvement féministe. Ce que les générations actuelles prennent pour acquis sans penser, même distraitemment, à en attribuer le mérite à qui de droit. Notre histoire, même récente, tristement occultée dans nos écoles, pourrait certainement replacer les faits dans leur contexte.

Dans cette optique, Josée Boileau a interrogé les militantes de 1992 sur l'influence de Madame Casgrain, en plus de dresser un tableau exhaustif des batailles qu'elle a livrées. Elle a aussi recueilli le témoignage de Jacques Parizeau qui l'a bien connue dans sa jeunesse. Même si de l'avis de ses collaboratrices, Madame Casgrain était davantage une femme d'action, préférant agir que discourir, nous avons repéré aux Archives nationales des textes et discours signés de sa main et plusieurs extraits que nous publions apportent un éclairage supplémentaire aux pensées qui l'habitaient.

Nommée sénateur tardivement, elle n'aura connu cette tribune que pendant une brève période de neuf mois, ce que rappelle sa collègue, le sénateur Solange Chaput-Rolland, qui travailla étroitement à ses côtés. Enfin, ce cahier se veut le tribut du **DEVOIR** à celle qui fut et demeure dans notre souvenir une *battante* — pour employer un mot à la mode — dans notre panorama politique, social, culturel et humanitaire.

— Marie Laurier



« Il nous reste
encore
tellement
à faire ... »

« LA VÉRITABLE libération de la femme ne pourra pas se faire sans celle de l'homme. Au fond, le mouvement de la libération des femmes n'est pas uniquement féministe d'inspiration, il est aussi humaniste. Que les hommes et les femmes se regardent honnêtement et qu'ils essayent ensemble de revaloriser la société. Le défi, auquel nous,

femmes et hommes, avons à faire face, est celui de vivre pour une révolution pacifique et non pas de mourir pour une révolution cruelle et, en définitive, illusoire. » Et puis, ajoutait Mme Thérèse Casgrain dans son autobiographie parue en 1971 et qui constituait en quelque sorte son testament moral : « Il nous reste encore tellement à faire »...

Version entièrement revue
et mise à jour
de l'édition de 1982

Quatre siècles d'histoire

Depuis le début du XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui, les changements qui ont affecté la vie des Québécoises et les phénomènes qui ont marqué un point tournant dans la transformation de leur image et de leur rôle au sein de notre société.

Ordonnée en fonction d'étapes et d'enjeux tout à fait différents de ceux de l'histoire « générale », l'évolution de femmes est présentée sous un angle nouveau, qui met en évidence leur contribution réelle à l'histoire du Québec.

le jour,
éditeur

L'histoire des femmes
au Québec
depuis quatre siècles
Le collectif Clio
646 pages - 34,95 \$



Colloque Thérèse Casgrain

20, 21 et 22 mars

Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine est
Salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400)
Métro Berri-UQAM.

VENDREDI

18 h 30 : Inscriptions

☆☆☆

19 h 15 : Présentation d'un vidéo sur Thérèse Casgrain

☆☆☆

19 h 45 : Mot de bienvenue

Claude Corbo, recteur de l'UQAM.

☆☆☆

20 h : Thérèse Casgrain : la personne, la carrière
Animatrice :

Armande Saint-Jean, professeur au département des communications de l'UQAM

Participants :

■ L'Honorable Monique Bégin, doyenne de la faculté des Sciences de la santé de l'Université d'Ottawa. *Thérèse Casgrain : une militante engagée.*

■ L'Honorable Solange Chaput-Roland, sénatrice. *Une grande dame d'hier qui regardait vers le futur.*

■ Fernand Daoust, président de la FTQ. *Un témoignage d'un compagnon de route.*

■ L'Honorable Alice Desjardins, juge à la Cour suprême du Canada. *Madame Thérèse Casgrain : une inspiratrice.*

■ Simonne Monet-Chartrand, auteur et animatrice sociale. *Thérèse Casgrain : une femme tenace.*

■ Gérard Pelletier, journaliste. *L'éternelle dissidente, l'intermédiaire efficace.*

SAMEDI

9 h à 10 h 30 : L'engagement féministe de Thérèse Casgrain
Animatrice :

Francine Descarries, directrice du Centre de recherche féministe et professeur au département de sociologie de l'UQAM

Participant :

■ Nicole Boily, assistante-directrice du Service de développement communautaire de la Ville de Montréal. *Témoignage sur l'engagement féministe de Thérèse Casgrain.*

■ Anne-Marie Bourdouxhe, directrice de la revue *Cité Libre* et relationniste de l'Université McGill. *Thérèse Casgrain serait-elle « politically correct » ?*

■ Cécile Coderre, professeur au département de sociologie de l'Université d'Ottawa. *Le rôle et la portée de l'action de Thérèse Casgrain dans la redéfinition du féminisme et/ou du mouvement des femmes au Québec. L'exemple de la Fédé-*

ration des femmes du Québec 1966-1972.

■ Diane Lamoureux, professeur au département de science politique de l'Université Laval. *Thérèse Casgrain et Idola Saint-Jean : deux approches dans la lutte pour le suffrage féminin.*

■ Jacqueline Sicotte-Beique. *Témoignage d'une suffragette.*

☆☆☆

11 h à 12 h 30 : Les droits des femmes
Animatrice :

Jennifer Stoddart, directrice des enquêtes à la Commission des droits de la personne du Québec.

Participants :

■ Sylvie Bélanger, étudiante en histoire à l'Université de Sherbrooke. *L'entrée des femmes au Barreau.*

■ Maryse Darsigny, étudiante en histoire à l'UQAM. *« La femme moderne » selon Thérèse Casgrain : une analyse de son discours féministe dans les années 20-40.*

■ François-Pierre Gingras, professeur au département de science politique de l'Université d'Ottawa. *Les journaux d'aujourd'hui sont-ils aussi remplis de préjugés à l'égard des femmes que ceux que dénonçait Thérèse Casgrain ?*

■ Marie Lavigne, présidente du Conseil du statut de la femme et Hélène Bérubé, responsable des services juridiques du Conseil du statut de la femme. *Une femme chez les hommes ?*

■ André Riendeau, professeur au département des sciences juridiques de l'UQAM. *Le Parti social-démocrate, Jacques Perreault et l'émancipation juridique des femmes.*

☆☆☆

13h30 à 15h30 : Table ronde Les « Yvettes » douze ans après, essais d'interprétation
Animatrice :

Louis Martin, journaliste à Radio-Canada.

Participants :

■ Naomi Black, professeur au département de science politique de l'Université York.

■ Micheline Dumont, professeur au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke.

■ Roberta Hamilton, professeur au département de science politique de l'Université Queen's.

■ Francine Lalonde, ex-ministre du Parti québécois et chargée de cours au département d'histoire de l'UQAM.

■ Louise Robic, ministre québécoise déléguée aux Finances.

■ Évelyne Tardy, professeur au département de science politique de l'UQAM

☆☆☆

16h à 17h30 : Thérèse Casgrain et les luttes pour la justice sociale
Animatrice :

Simone Landry, professeur au département des communications de l'UQAM.

Participants :

■ Denyse Côté, professeur au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Hull. *Thérèse Casgrain : la lutte pour les allocations familiales.*

■ Philip Edmunston, député à Ottawa. *Thérèse Casgrain et la protection des consommateurs.*

■ Dominique Leclercq, directrice générale de la Ligue des droits et libertés. *Thérèse Casgrain co-fondatrice de la Ligue des droits de l'homme.*



Le leadership de Thérèse Casgrain de 1952 à 1957 à la tête du Parti social-démocrate.

■ David Garon, étudiant en histoire à l'UQAM. *Le Parti social-démocrate et la course au leadership en 1957.*

■ André Lamoureux, professeur en science politique et en sociologie au Cégep André-Laurendeau. *Thérèse Casgrain : figure de proue et artisanne du passage du CCF au NPD au Québec.*

■ Michael Oliver, professeur à la faculté des sciences sociales de l'Université Carleton. *Enracinement du PSD au Québec francophone.*

☆☆☆

14 h à 15 h 30 : Thérèse Casgrain et la pensée libérale
Animateur :

Robert Boily, professeur au département de science politique de l'Université de Montréal.

Participants :

■ Roch Denis, professeur au département de science politique de l'UQAM. *Du « manifeste de Joliette » (1955) au congrès du Plateau (1963) : l'échec d'une tentative d'action politique ouvrière.*

■ Sheila Finestone, députée libérale à Ottawa. *Thérèse Casgrain : des convictions à sa mesure.*

■ Michel Lévesque, étudiant en histoire à l'UQAM. *Vingt ans d'action politique féminine : la Fédération des femmes libérales du Québec (1950-1970).*

■ Jacques-Victor Morin, ex-président puis secrétaire général, Jeunesse CCF du Canada et ex-secrétaire général du CCF du Québec. *Thérèse Casgrain : son intermède socialiste.*

☆☆☆

16 h à 18 h : Séance de clôture Sens et portée de l'action de Thérèse Casgrain
Animatrice :

Marc Laurendeau, journaliste.

Participants :

■ Me John Humphrey, professeur à la faculté de droit de l'Université McGill.

■ Denis Lazure, député du Parti québécois.

■ Michèle Jean, sous-ministre déléguée à Emploi et Immigration Canada et vice-présidente de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration.

■ Audrey McLaughlin, présidente du NPD.

■ Susan Mann, professeur au département d'histoire de l'Université d'Ottawa.

■ La Très Honorable Jeanne Sauvé, fondatrice et présidente de la Fondation Jeanne-Sauvé pour la jeunesse et ex-Gouverneur général du Canada.

■ Violette Trépanier, ministre québécoise déléguée à la Condition féminine et responsable de la Famille.

☆☆☆

Mot de la fin

■ Anita Caron, directrice de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM et coordonnatrice du colloque



Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme
Canadian Advisory Council on the Status of Women

Ginette Busque

Vice-présidente de l'Est / Eastern Vice-President

(514) 283-3123

Fax/Télécopieur (514) 283-3048

2021 Union Avenue, Suite 875
Montreal, Quebec H3A 2S9

2021, avenue Union, bureau 875
Montréal (Québec) H3A 2S9

Au bureau de l'Est, nous sommes heureuses de vous offrir :

- l'accès aux publications du Conseil;
- un service d'information et de référence;
- un centre de documentation qui contient de nombreux documents tels que rapports gouvernementaux, mémoires, répertoires, brochures, etc., ainsi qu'une collection de revues féministes et de coupures de presse organisées par thème. Les documents peuvent être photocopiés sur place à un coût modique.

La vice-présidente de l'Est est disponible pour des séances d'information, des conférences ou d'autres activités du genre touchant la condition féminine.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous au (514) 283-3123.

Au plaisir de vous accueillir à nos bureaux et de vous servir.

« Elle m'a montré la voie de l'engagement »

Simonne Monet-Chartrand

Marie Laurier

« **T**HÉRÈSE CASGRAIN m'a tout appris. Pendant 40 ans j'ai travaillé à ses côtés et avec elle j'ai approfondi mon engagement social, humanitaire et féministe. Avec elle aussi, je me suis familiarisée avec les grands problèmes politiques de l'heure et entrepris les luttes parfois épiques qui devaient nous conduire ensemble dans un militantisme susceptible de faire progresser la condition féminine, que dis-je ? la société toute entière. »

Dans sa grande maison de Richelieu, Simonne Monet-Chartrand évoque pour nous ses souvenirs de cette « dame distinguée » qui avait déjà le double de son âge et qui entra dans sa vie de jeune femme de 22 ans, déjà mariée et mère de famille. « Fille, comme moi d'un ex-député, Thérèse Casgrain m'offrit en cadeau de noces, le droit de voter au Québec ! Ce qui avait une valeur inestimable pour moi déjà

but des années 1920, s'impliquant dans les questions sociales et politiques de l'heure.

« Elle était une communicatrice de tout premier ordre, souligne Simonne Monet-Chartrand, sachant habilement se servir des médias, par exemple la radio par le truchement de son émission *Fémina* pour sensibiliser les femmes à leurs droits. En un tour de main, elle organisait des campagnes de presse écrite pour défendre ses idées, comme celle qu'elle mena auprès du gouvernement canadien pour que le chèque d'allocation familiale soit versée à la mère. J'étais à ses côtés à ce moment, j'avais moi-même sept enfants et je dois vous avouer que pour ma part d'où que l'argent venait, il était le bienvenu. Thérèse Casgrain finit par avoir gain de cause encore une fois dans ce combat. »

Simonne Monet-Chartrand évoque longuement la fondation de l'aile québécoise de la Voix des femmes où elle se retrouve encore

lendemain de ses défaites électorales, on la retrouvait encore plus vigoureuse et dynamique, prête à recommencer. »

« Porteuse d'une longue tradition familiale, elle était une fédéraliste convaincue, elle croyait en un Canada uni et se définissait comme Canadienne française. Elle n'a jamais dévié de cet idéal et les dernières années de sa vie, depuis la Crise d'octobre jusqu'à sa mort en 1981, elle était devenue il est vrai amère et grincheuse quant à la tournure des événements et l'ambiguïté de notre avenir collectif. Mais elle ne songea nullement à remettre en question ses propres convictions. »

« Elle n'a en effet jamais dérogé de son option fédéraliste : sa patrie était le Canada ; le Québec, sa province natale qu'elle chérissait tout de même par-dessus tout. Parfaitement bilingue, elle comprenait mal les visées nationalistes et à plus forte raison, le mouvement indépendantiste mais elle n'essayait jamais d'infléchir nos opinions personnelles. Elle feignait soit de les ignorer, soit de les considérer comme une préoccupation secondaire, du moins dans sa vie de grande dérangeante.

« Nommée sénateur en pleine crise d'octobre, elle appuya la proclamation des Mesures de guerre davantage en tant que farouche opposante au terrorisme qui lui répugnait. Elle appuya également le mouvement des Yvettes, mais elle ne fut pas la seule dans ce cas, ce geste s'inscrivant toujours dans sa logique immuable sur tout ce qui touchait l'unité nationale. »

Simonne Monet-Chartrand sait plus que quiconque se démarquer d'une admiration béate à l'endroit de celle qui lui a tout appris. Et elle rappelle aussi quelques souvenirs sombres. Par exemple, Thérèse



Casgrain avait réclamé bien souvent une commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada, et profondément déçue de ne pas diriger ce forum — la présidence en fut confiée en 1967 à Mme Florence Bird — elle se fit alors plus discrète, voire silencieuse, durant ces années où l'on répertoria les revendications des femmes à travers le pays. Elle qui gagna aussi la nomination de femmes au Barreau, au Sénat surtout où elle aurait bien aimé accéder plus tôt,

occupa cette fonction moins d'une année, voir de façon honorifique, la loi l'obligeant à prendre sa retraite à 75 ans.

« Ces déceptions, elle les a cependant vécues dignement, conclut Simonne Monet-Chartrand. Et plus de dix ans après sa mort, il importe de se rappeler surtout ses réussites qui ont profité à toutes les femmes. Aux hommes aussi, elle qui croyait sincèrement que tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit et en dignité. »

Les droits de la femme (1941)

« À travail égal, salaire égal. Car rien au monde ne justifie de traiter différemment, toutes choses égales d'ailleurs, la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine. Au reste, n'est-il pas prouvé, notamment par le rapport de l'enquête sur l'industrie du textile, que l'avilissement du salaire féminin entraîne l'avilissement proportionnel du salaire payé à la main-d'œuvre masculine ? Réclamer la juste rétribution du travail féminin, c'est donc sauvegarder un droit sacré, mais c'est aussi protéger la sécurité de la famille. Quant aux conditions de travail, il suffit, pour en saisir l'importance, d'avoir l'esprit chrétien ou le simple respect de la dignité humaine. »

soucieuse, comme elle, de travailler à l'amélioration de la condition humaine par le biais de l'action sociale dans le Québec des années 1940. »

« Avec Thérèse Casgrain, je me suis vite rendue compte que tout ou à peu près débouché sur des décisions politiques et c'est dans cette voie qu'elle m'a entraînée, elle qui avait déjà une longueur d'avance et d'expérience sur moi dans la défense des causes qui nous tenaient à cœur. »

Ces causes, Mme Chartrand en rappelle chaque détail, que ce soit le vote féminin, la Voix des femmes, la paix dans le monde, l'aide aux consommateurs, le soutien aux femmes autochtones, la ligue de droits et libertés, etc. « Mme Casgrain réagissait très rapidement devant toute forme d'injustice ou d'inégalité de traitement. Pour elle, il s'agissait avant tout d'équité sociale et elle ne jugeait pas nécessairement son action dans une optique exclusivement féminine ou féministe. Elle croyait sincèrement que tous, hommes et femmes devaient travailler ensemble au bien commun. »

Ainsi Thérèse Casgrain n'a pas attendu la Révolution tranquille ni le déclenchement triomphaliste du mouvement féministe des années 1960 pour agir, elle en fut en quelque sorte le précurseur dès le dé-

but des années 1920, s'impliquant dans les questions sociales et politiques de l'heure. « Je me souviens comme si c'était hier de ce voyage du Train de la paix à Ottawa où des militantes allèrent présenter une pétition contre l'armement nucléaire au premier ministre conservateur John Diefenbaker. Cet événement fit grand bruit et reçut une couverture médiatique à travers tout le Canada. »

Des souvenirs, des notes, des documents, des procès-verbaux, des coupures de presse de ces quarante ans et plus de combat sur tous les fronts, Simonne Monet-Chartrand en a des pleins classeurs. « Mme Casgrain était douée d'une santé de fer, elle affirmait à qui voulait l'entendre qu'elle n'était pas tuable, et elle avait en effet une énergie communicative. Je l'entends encore me répéter au téléphone : « Simonne, il y a tant à faire, il ne faut pas abandonner. J'ai besoin de vous pour rédiger un communiqué et veuillez le faire tenir aux journaux dès demain matin. C'est très important. »

En fait, tout était toujours « très important » pour cette inspiratrice : « J'ai admiré chez elle son honnêteté intellectuelle, son opiniâtreté, sa témérité même, et surtout sa persévérance à défendre des causes difficiles, peu rentables politiquement. Elle était en elle-même un parti d'opposition et au



Ménagères au temps de la Crise

Denyse Baillargeon

Pour comprendre comment les familles ouvrières ont réussi à survivre à la Crise des années 30, l'historienne Denyse Baillargeon s'est penchée sur la contribution des femmes à l'économie familiale. La Crise a-t-elle eu un impact sur le travail ménager ? En quoi consistait le travail domestique à cette époque ? Pour en savoir plus sur un aspect trop souvent négligé de notre histoire...

312 pages, 22,95\$

les éditions du remue-ménage



Simonne Monet-Chartrand

Pionnières québécoises
et
regroupements de femmes
d'hier à aujourd'hui

diffusion en librairie DIMEDIA

470 pages, 39,95\$

les éditions du remue-ménage

Une militante convaincue

Josée Boileau

À ÉGRENER la longue liste des batailles menées par Thérèse Casgrain en plus de 60 ans de militantisme, on s'étonne d'une chose : que les dossiers pour lesquels elle a tant lutté soient encore si actuels.

Triste constat mais néanmoins juste, note Diane Lamoureux, professeur de sciences politiques à l'université Laval, auteur d'un ouvrage sur le suffrage féminin au Québec.

Les parallèles entre hier et aujourd'hui sont nombreux.

Certes, les Québécoises peuvent voter depuis 50 ans et avoir accès à toutes les professions. Mais avec 18 % d'éluës à l'Assemblée nationale, le chemin semble long avant l'égalité au pouvoir.

Certes, les droits de la personne ont été institutionnalisés dans des Chartes, mais l'érosion des programmes sociaux, la crise économique qui sévit, rendent fragiles le respect de certains droits.

Certes la Guerre froide n'existe plus, mais qu'aurait dit Thérèse Casgrain, militante pacifiste, de la guerre du Golfe ?

Certes, le sort des femmes autochtones, autrefois sans statut lorsqu'elles épousaient un Blanc, s'est amélioré, mais le dossier autochtone reste un sujet de chaude actualité et Mme Casgrain n'aurait sûrement pas manqué de s'y intéresser.

Son avant-gardisme se reflète aussi dans le fait qu'elle fut une pionnière de la mutation sociale qui mènera à la Révolution tranquille. Les années 60 concrétiseront cette idée.

Pourtant, le militantisme de Thérèse Casgrain appartient aussi à un autre temps.



Haranguer les foules avec gants blancs et collier de perles, voilà qui dégage un parfum délicieusement suranné.

« Son style s'explique du fait qu'elle est issue de la haute bourgeoisie. Son implication sociale participe donc de cette philanthropie qui sied aux femmes de bonne famille, commente Diane Lamoureux.

« Son origine lui donne aussi un avantage : il lui permet de ne pas se buter à l'impuissance ou au manque de confiance en ses moyens. »

À ses convictions, Thérèse Casgrain ajoutait la manière, ce qu'il convient d'appeler, au sens strict, le jeu politique et qui emprunte aujourd'hui les noms d'influence, de lobby.

Paradoxe : dans son milieu familial, Thérèse Forget-Casgrain reçoit et fréquente tous ces messieurs politiques qui ferment si fa-

rouchement la porte au droit de vote des Québécoises et elle les affronte sur le ton de la courtoisie.

Ainsi, en plein cœur des revendications pour le droit de vote des femmes, le premier ministre Alexandre Taschereau, qui en était un virulent pourfendeur, offrit à Thérèse Casgrain d'être le parrain de son prochain enfant : « Si c'est un garçon, nous en ferons un évêque », ajouta-t-il malicieusement. « Et si c'est une fille, ce sera une suffragette », lui rétorqua-t-elle du tac au tac. Ce fut une fille et, bon prince, Alexandre Taschereau tint quand même sa promesse.

Plus tard, en 1930, le dépôt du projet de loi revendiquant le suffrage féminin eut lieu le jour même de l'anniversaire de naissance du premier ministre. Mme Casgrain lui offrit une gerbe de roses.

Ces méthodes de plaisante familiarité n'étaient guère prisées des

suffragettes pures et dures, et au premier chef d'Idola Saint-Jean, l'autre grande militante du droit de vote des femmes.

Car toute progressiste fut-elle, Thérèse Casgrain ne sera jamais une radicale. Socialiste oui, mais pas communiste. Pour la lutte, mais pas pour le désordre.

En fait, et sans nier son apport exceptionnel à la cause des femmes, on peut se demander si elle était vraiment une « féministe ».

Ses positions contre le divorce et l'avortement, son antagonisme avec Idola Saint-Jean, son amertume envers le mouvement féministe à la fin de sa vie, tout cela concourt à un certain recul envers le personnage.

Plusieurs en concluent qu'on avait davantage affaire à une humaniste sincère plutôt qu'à une féministe au sens contemporain du terme.

Diane Lamoureux répond par la nuance.

« Il est vrai, note-t-elle, que pour Thérèse Casgrain, les femmes sont

d'abord des épouses et des mères et qu'il existe des rôles masculins et féminins dans la société.

« Par contre, Thérèse Casgrain pensait aussi que le fait d'avoir des enfants n'était pas un obstacle pour faire autre chose dans la vie. En ce sens, oui, elle est féministe. »

Féministe à nuances donc, mais à coup sûr fédéraliste à tout crin, « canadienne-française » toujours.

Cette pionnière du Québec contemporain n'a en effet pas vu les changements qui se sont opérés dans sa province natale, à jamais associée à ses yeux aux politiciens à la Alexandre Taschereau, au duplessisme, à l'influence démesurée de l'Eglise.

Car Thérèse Casgrain n'a pas non plus hésité, très tôt, à se distancer des pressions ecclésiastiques. Dès 1926, ne faisait-elle pas scandale parce que la *Ligue de la jeunesse féminine* qu'elle avait fondée avait décidé de ne pas s'adjoindre de chapelain. « Nos membres ont d'ores et déjà reçu la formation nécessaire pour faire face à leurs res-

L'égalité des chances (1975)

« Dans l'ensemble et si on jette un regard en arrière, on ne saurait nier qu'il y a eu des progrès marquants dans la condition des femmes canadiennes sur le plan social et politique, et dans le domaine du travail depuis ces dernières années. Cependant, malgré l'évidente bonne volonté et la compréhension de certains de nos législateurs et des dirigeants syndicaux on est encore loin en notre pays d'offrir à la femme les mêmes chances qu'à l'homme. »

Des batailles sur tous les fronts

RECHERCHES FÉMINISTES

Revue interdisciplinaire francophone d'études féministes

RECHERCHES FÉMINISTES s'adresse à toutes les personnes qui s'intéressent au changement dans les rapports sociaux de sexe et dans la production des connaissances. Elle constitue une source d'information essentielle pour l'enseignement, la recherche et l'action féministes.

NUMÉROS PARUS:

- | | |
|--|--|
| • 1988 Vol. 1 n° 1
À propos d'éducation | • 1990 Vol. 3 n° 1
L'amère patrie |
| • 1988 Vol. 1 n° 2
Femmes et développement | • 1990 Vol. 3 n° 2
L'autre salut |
| • 1989 Vol. 2 n° 1
Lieux et milieux de vie | • 1991 Vol. 4 n° 1
Femmes, savoir, santé |
| • 1989 Vol. 2 n° 2
Convergences | • 1991 Vol. 4 n° 2
Unité/Diversité |

PROCHAINS NUMÉROS:

- | | |
|--|---|
| • 1992 Vol. 5 n° 1
Les femmes de la francophonie | • 1993 Vol. 6 n° 1
Mémoires de femmes |
| • 1992 Vol. 5 n° 2
Le travail | • 1993 Vol. 6 n° 2
Non thématique |

ABONNEMENT 2 numéros/an

TARIFS CANADA		TARIFS À L'UNITÉ	
régulier	22 \$	Canada: Individu	15,02\$ ☐
étudiant*	20 \$	Institution	20,80\$ ☐
institution	35 \$	(incluant TPS et TVQ)	

* Joindre au formulaire une photocopie de la carte d'étudiante.

ADRESSE — Recherches féministes, Greml, 3e étage, Édifice Jean-Durand, Université Laval, Québec, Canada, G1K 7P4 Téléphone (418) 656-5418 Télécopieur (418) 656-3266

« **L** A POLITIQUE, c'est l'art du bien commun. On en a fait l'art du possible pour excuser les façons d'agir de certains politiciens », Thérèse Casgrain, *Une femme chez les hommes*.

■ **1921** : premier discours politique à 25 ans, remplaçant à pied levé son mari malade, au cours de la campagne électorale où il se présente comme député libéral fédéral.

■ **1922 à 1928** : présidente du Comité provincial pour le suffrage féminin.

■ **1926** : fondatrice de la Ligue de la jeunesse féminine.

■ **1928 à 1941** : présidente de la Ligue des droits de la femme. Avant-gardiste pour le Québec de l'époque, l'organisme réclame le droit de vote féminin (obtenu en 1940), l'ouverture des professions libérales aux femmes, le droit pour les

femmes de devenir jurés (obtenu en... 1971 !), et une réforme au Code civil (droit de laisser leur salaire aux femmes mariées — obtenu en 1931 —, annulation de l'incapacité juridique des femmes mariées — commencée en 1964, complétée en 1969 —, modification des règles sur l'adultère, beaucoup plus libérales pour les maris que pour leurs épouses — double standard aboli en 1954 —, etc).

■ **Années 30** : représentante du public à la Commission provinciale du salaire minimum ; vice-présidente de la section française de l'Association canadienne pour l'éducation aux adultes puis présidente de la section québécoise ; membre fondateur de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises.

■ **1932** : animatrice de l'émission radiophonique *Femina* diffusée sur les ondes de Radio-Canada.

■ **1933-1934** : organisatrice de « rencontres du lundi soir », chez elle, qui conduisirent à la fondation de l'Action libérale nationale.

■ **1934** : membre fondateur de la Société des concerts symphoniques de Montréal.

■ **1938** : obtient la participation de 40 femmes sur 800 délégués au congrès d'orientation du Parti libéral provincial où le suffrage féminin est inscrit au programme.

■ **1938** : élue vice-présidente des Femmes libérales du Canada.

■ **1939-1945** : l'une des deux co-organisatrices nationales de la Commission gouvernementale des prix et du commerce en temps de guerre.

■ **1942** : candidate libérale indépendante aux élections partielles fédérales dans le comté de Charlevoix-Saguenay (comté représenté aux Communes par son père, conservateur, puis son mari, libéral, pendant près de 40 ans).

■ **1943** : membre du comité montrealais formé pour empêcher la déportation des Japonais vivant au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale.

■ **1945** : lutte pour que les Québécoises, comme les autres Canadiennes, reçoivent en leur nom les allocations familiales fédérales, ce que refusaient les politiciens, l'Eglise et les nationalistes québécois.

EN HOMMAGE
à Thérèse Casgrain, co-fondatrice
de notre organisme en 1963.



Ligue des droits et libertés
1825, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S9
Tél.: 527-8551

ponsabilités», disait-elle.

Quarante ans plus tard, elle fut en butte aux mêmes problèmes lors de la fondation de la Fédération des femmes du Québec en 1967. Elle avait auparavant tenté de travailler avec un organisme déjà existant, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, sauf que les dirigeantes de cet organisme tenaient mordicus à garder un aumônier.

« Au pays du Québec rien ne doit changer », soupira alors Thérèse Casgrain, citant *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon.

Le constat qui s'en suit vient donc, implacable : le Québec est décidément la province arriérée du Canada.

« Son univers politique de référence, c'est l'univers fédéral, ajoute Diane Lamoureux. Pour elle, et c'est compréhensible, vu toutes les embûches qu'elle a connues et qui fixe à ses yeux une certaine image de la politique québécoise, le Québec reste associé à un nationalisme foncièrement conservateur.

« Des années 60, elle ne retiendra donc que la montée du séparatisme. Ce n'est pas qu'elle est passée à côté de la Révolution tranquille : elle ne l'a tout simplement pas vue.

« Quant au séparatisme, le confondant avec la Crise d'octobre où elle appuie la Loi sur les mesures de guerre, elle ne le distingue pas du terrorisme. »

Thérèse Casgrain se joindra donc sans peine, un an avant sa mort, en pleine campagne référendaire, à la soirée des Yvettes. Elle appellera les femmes à voter non, à préserver les valeurs traditionnelles et à « rester féminines ». Les féministes du mouvement indépendantiste, qui l'admiraient, l'ont trouvé dur à avaler.

Et rien ne porte à croire à cet égard qu'en 1992, en pleine vague souverainiste, Thérèse Casgrain aurait vraiment changé.

Marie Laurier

FILLE de Sir Rodolphe et de Lady Forget, Thérèse Casgrain est née le 10 juillet 1896 à Montréal. À 19 ans, elle épousait Pierre Casgrain qui devint député, président de la Chambre des communes, secrétaire d'État dans le gouvernement King. Au moment de sa mort en 1950, il était juge à la Cour supérieure.

En dépit de sa famille de quatre enfants et aussi d'une vie matérielle confortable, Thérèse Casgrain ne mena pas pour autant une vie fort active dans les domaines politiques, civique, social, culturel et éducatif.

En 1926, elle fonda la Ligue de la jeunesse féminine, participa à la Fondation de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises ainsi qu'à la Société des concerts symphoniques de Montréal. En 1928, elle devint présiden-

tede la Ligue des droits de la femme, commençant ainsi son combat pour l'obtention du droit de vote féminin qu'elle obtint enfin mais difficilement en 1940.

Une époque de sa vie qu'elle raconte d'ailleurs, comme d'autres tout aussi fébriles, dans son autobiographie écrite en 1971 sous le titre *Une femme parmi les hommes* (Éditions du Jour).

La carrière politique de Mme Casgrain n'a pas été marquée au sceau du succès, ayant perdu neuf fois ses élections d'abord comme indépendante libérale en 1942, puis comme représentante du CCF devenue le Nouveau Parti démocratique (NPD) entre 1948 et 1962. À deux reprises, elle se présenta symboliquement comme Candidate de la paix dans Outremont.

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, elle fut une des organisatrices de la Commission des prix et du commerce, alors que de 1948 à 1961, elle est nommée vice-prési-



Une pacifiste (1962)

« Pour une personne qui a toujours aimé la paix, c'est bizarre, j'ai passé ma vie à combattre. »
(Candidate de la paix défaite dans Outremont)

☆☆☆

« Un principe a commandé toute ma vie politique : essayer d'obtenir davantage pour ceux qui ont le moins. »

☆☆☆

« C'est sur les genoux des femmes que repose la paix du monde », aimait-elle à dire en citant Gandhi.

dente du Conseil national du NPD, anciennement le CCF, puis chef provincial de ce parti au Québec.

Elue présidente de la Voix des femmes en 1962, quatre ans plus tard, au lendemain d'ailleurs du 25e anniversaire du suffrage féminin, elle fonde la Fédération des femmes au Québec avec plusieurs autres militantes.

Elle fut présidente de la Ligue des droits de l'homme, de l'Aide médicale québécoise au Vietnam, de l'Association des consommateurs du Canada.

Grande voyageuse devant l'Éternel, elle fit ce qu'elle appela avec humour « tour du monde en 80 jours », en profitant pour rencontrer les militantes des pays visités et avoir des entretiens avec les lea-

ders politiques comme Mme Golda Meir en Israël, Indira Gandhi en Inde et Mme Bandaranaike au Ceylan. Elle faisait ainsi porter son action sur la scène internationale et fut par la suite invitée sur plusieurs tribunes, surtout celles où les femmes plaident en faveur de la paix ou revendiquaient de meilleurs conditions de vie.

En 1970, Mme Casgrain est nommée membre du Sénat canadien. Elle fut titulaire de onze doctorats honorifiques d'autant d'universités, des titres de Grande Montréalaise 1980 et de Compagnon de l'Ordre du Canada ainsi que de nombreuses autres décorations prestigieuses.

Elle est décédée paisiblement à Montréal le 3 novembre 1981 à l'âge de 85 ans.

■ **1946** : adhère au CCF, ancêtre du NPD. Elle écrira : « À un certain moment, il faut faire un choix entre ses intérêts personnels et le bien de la cause pour laquelle on lutte et, au besoin, sortir carrément des rangs des partis traditionnels. »

■ **1948-1963** : vice-présidente du CCF (devenu le NPD en 1961).

■ **1951-1957** : chef provinciale du CCF au Québec (devenu le Parti social démocratique du Québec en 1955).

■ **1952-1963** : candidate à huit reprises pour le CCF à toutes les élections provinciales et fédérales qui eurent lieu à l'époque.

■ **1956-1959** : membre fondateur du Rassemblement provincial des citoyens, regroupant les opposants au duplessisme.

■ **1961-1966** : fondatrice et membre de la section québécoise de la Voix des femmes, organisation pacifiste opposée à l'armement nucléaire et pour la réduction des budgets militaires ; participe à des rencontres internationales avec des femmes comme Margaret Mead, Golda Meir, etc.

■ **1962-1963** : présidente nationale de la Voix des femmes.

■ **1963** : membre fondateur de la Ligue des droits de l'Homme avec Pierre Elliot Trudeau, Gérard Pelletier, Jean Marchand.

■ **1965-1966** : vice-présidente du Comité consultatif sur l'administration de la justice au Québec,

informé par le ministre québécois de la Justice Claude Wagner.

■ **1966 à 1969** : vice-présidente puis présidente de la Ligue des droits de l'homme, s'occupant notamment d'améliorer les conditions de vie dans les prisons et les pénitenciers.

■ **1967** : animatrice de l'émission quotidienne télévisée *Voix de femmes*.

■ **1967** : membre fondatrice de la Fédération des femmes du Québec qui fait notamment modifier la loi exigeant qu'à la Commission des écoles catholiques de Montréal, un commissaire d'école soit obligatoirement un père de famille.

■ **1967** : présidente de l'Aide médicale québécoise au Vietnam.

■ **1969** : présidente de la section québécoise de l'Association des consommateurs du Canada.

■ **1970-1971** : nommée au Sénat par Pierre Elliot Trudeau ; membre du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution ; suit de près les causes féminines, notamment le rapport Bird sur la situation de la femme au Canada.

■ **Années 70** : lutte pour l'égalité des droits des femmes autochtones, l'abolition de la retraite obligatoire à 65 ans, l'amélioration du sort des personnes âgées.

■ **1980** : participe à la soirée des Yvettes au Forum de Montréal afin de sauver l'unité nationale.

Les femmes ont
gagné leur
participation à la
vie démocratique
par leur
détermination à
se faire
reconnaître.

Le travail
incessant de
Thérèse Casgrain
pour l'obtention
du droit de vote
des femmes le
rappelle
éloquemment.

**Les
femmes
ont
une place
à prendre!**

Imaginons toute la richesse d'un projet social si les femmes participent pleinement à la vie démocratique en investissant les lieux de décisions politiques et économiques.

L'implication des
femmes demeure
encore nécessaire
pour corriger des
situations, pour
apporter une
autre façon de
voir les choses.

Beaucoup reste à
faire pour contrer
la pauvreté des
femmes :
équité en emploi ;
équité salariale ;
élimination de la
violence.



Le Comité national de la condition féminine
Confédération des syndicats nationaux
1601 rue de Lorimier, Montréal, H2K 4M5

D'un sénateur à l'autre

Solange Chaput Rolland

J'ÉTAIS loin de prévoir, en ce temps reculé qui me mis en présence de Thérèse Casgrain, que le jour où dans son bureau au Sénat, je l'aidais à rédiger son premier discours dans la Chambre Rouge, j'y prononcerais un jour, le mien, mais sans le réconfort de sa présence... Et coïncidence étonnante, nous étions toutes deux sénateurs de la division des Mille-Îles.

Or, quiconque connaissait Thérèse Casgrain, savait qu'elle n'avait besoin de personne pour entreprendre ses croisades contre les injustices sociales, linguistiques, économiques ou autres. Et jamais je ne l'ai aussi bien comprise qu'en cette occasion, alors qu'ayant travaillé deux heures à mettre ses idées en écriture pour ce discours qui lui était important, je l'entendis quelques heures plus tard, improviser, tout de go, un nouveau discours devant les sénateurs silencieux et respectueux... Je venais de recevoir une grande leçon d'humilité. Et c'est précisément cette même humilité qui m'envahit aujourd'hui alors qu'il m'est demandé de lui rendre hommage.

Thérèse Casgrain, sénateur, vice-présidente du NPD Québec, femme de cœur et de tête, ne regardait rarement derrière elle; ses chemins étaient ouverts sur ses chemins pour mieux éclairer nos lendemains. Toutes les causes concernant la justice, la paix, l'équilibre entre les classes sociales lui étaient chères. À ses côtés, avec d'autres femmes du Québec et d'ailleurs, je combattis à son incitation pour ses causes; elle m'a ouvert tant de portes qu'à mon tour, quelques années plus tard, j'ai tenté d'en ouvrir aux autres femmes qui tenaient à s'impliquer dans les rebondissements de notre évolution féminine et so-



ciétale.

À la mort de ma mère, mes enfants la baptisèrent Mamie en souvenir de leur grand-mère; j'étais trop complice de ses travaux pour lui donner le nom de Madame, et trop jeune pour oser la nommer Thérèse. Je la baptisai à mon tour Mamie, et c'est ainsi que toute enveloppée dans notre tendresse familiale et admirative, elle vint plusieurs fois séjourner dans nos maisons de Saint-Jérôme et du Lac Marois.

Elle avait ce talent particulier de regrouper autour d'elle des femmes et hommes de toutes les idéologies, allégeances politiques, rangs sociaux et elle n'hésitait pas à les inviter dans son foyer à des dîners passionnants et passionnés. Mais exerçant sur ses invités son impeccable politesse, et son sens de l'humour, elle les imposait à nos discussions et, fort heureusement...

J'ai voyagé avec elle à l'étranger et je fus constamment étonnée de

découvrir combien de grandes personnalités politiques, journalistiques, Thérèse Casgrain connaissait. Les portes s'ouvraient magiquement devant elle, lorsqu'elle demandait à rencontrer les dirigeants des gouvernements, des centrales syndicales, des associations féminines, etc. Mais, avec plusieurs de ses amies, je n'ai jamais pardonné aux dirigeants canadiens qui l'ont écartée de la Commission royale sur les femmes, dont elle avait été l'inspiratrice par son engagement dans notre milieu. Quiconque a connu son désarroi, sa révolte, sa déception et l'a vue pleurer, ne saurait plus que moi oublier que malgré l'aura de gloire qui l'entourait, elle ne connut guère de succès dans ses campagnes politiques. Elle se mérita autant de horizons que de fleurons pour ses prises de position légèrement orientées vers la gauche, gauche qui durant ses années de grande labeur récoltait à son tour, des critiques sévères, des soupçons mal fondés de collusion

L'influence indéniable d'une inspiratrice

Josée Boileau

L'HOMME, on le sait, a l'émotion discrète. Mais cette petite flamme allumée dans ses yeux trahit le souvenir. « Thérèse ? Mais c'était une bouffée d'air frais ! », s'exclame Jacques Parizeau.

Le chef du Parti québécois n'était pas un intime de Thérèse Casgrain. Lui-même entoure son témoignage de mille précautions — « Ce que je peux vous dire, ce ne sont que de toutes petites choses. Donner trop d'importance à mes propos serait injuste pour les gens qui l'ont bien connue. »

Il a pourtant pour elle une sorte d'attachement. Car ici le passé politique se mêle à la petite enfance. Combien de nos personnalités publiques actuelles ont donc côtoyé Thérèse Casgrain encore tout gamin ?

Dans son autobiographie parue en 1971, Thérèse Casgrain écrit : « Parmi nos voisins et camarades de jeux se trouvaient (...) Marcel Parizeau et son frère Gérard, dont le fils Jacques est maintenant bien connu comme économiste et homme politique. »

C'était l'enfance, l'amitié a grandi : Gérard est devenu père, un proche de Thérèse, et on imagine bébé Jacques sautant sur les genoux de la jeune dame Casgrain.

Jacques Parizeau rit à cette évocation. Son premier souvenir à lui remonte plutôt à une époque où il avait quoi, sept, huit ans ?

« Mon premier souvenir de Mme Casgrain, il est de Saint-Irénée, raconte-t-il. Les Forget y avaient cette demeure somptueuse et Thérèse Casgrain, la fille de Sir Rodolphe Forget, allait là-bas tous les étés. De leur côté, mes parents louaient un chalet sur les bords du fleuve, à Saint-Joseph de la Rive. Je devais avoir entre sept et neuf ans quand j'ai mis les pieds au manoir Forget. »

Le manoir, nommé Gil'Mont, avec ses 16 chambres à coucher, sa salle à manger principale où s'attablaient souvent plus de 24 convives, son living-room occupant presque tout le rez-de-chaussée, avait de quoi en imposer, en plus des potagers, du parc à cerfs et des différents pavillons.

Mais ce qui avait vraiment marqué le petit Jacques c'était cette chose étrange, si exotique : le salon japonais... « Ça m'avait beaucoup frappé », se rappelle-t-il, amusé.

Le nom de Thérèse Casgrain s'associe ensuite aux conversations familiales. Maman Parizeau a fait partie du groupe de femmes qui, avec Thérèse Casgrain en tête, se rendait chaque année à Québec réclamer en vain le droit de vote pour les femmes. « Tout jeune, à la maison, Dieu sait si j'en ai entendu parler ! »

Les vrais contacts commencent toutefois à l'aube des 18 ans du jeune homme Parizeau. Un lien venait de s'établir pour des années, élargi à Alice quand Jacques Parizeau s'est marié.

« Thérèse Casgrain avait ce sens extraordinaire d'amener autour d'elle des gens littéralement de tous âges, insiste M. Parizeau. C'était pas Tintin, de 7 à 77 ans, mais presque ! C'est une des très rares figures publiques que j'ai connues

au Québec qui était capable d'orienter dans les mêmes voies fondamentales des gens de toutes générations.

« Il était remarquable de voir Thérèse Casgrain capable de discuter avec un vieux monsieur et un jeune homme de 17 ans en les considérant autant l'un que l'autre comme des personnes. Ce n'est pas un faible mérite et ça explique une bonne partie de l'influence qu'elle a eue. »

La défense des droits de la personne et l'ouverture sociale sont les deux caractéristiques du groupe réuni autour de Mme Casgrain. On est alors à la fin des années 40, sous Duplessis et l'opposition au régime se développe dans les milieux d'avant-garde.

Jacques Parizeau explique : « La guerre significative de la jeunesse de mon époque, c'est la guerre d'Espagne, pas la guerre du Vietnam ! Le thème de notre génération, c'est la lutte contre le fascisme. Les communistes ont beau soulever des réticences, ils ont quand même été les Alliés pendant la guerre. On n'en est pas encore aux éternels McCarthy, aux chasses aux sorcières. »

L'attrait du Parti communiste au Québec est symbolisé par l'élection du seul député communiste que le Québec connaîtra jamais, Fred Rose. Mais bien d'autres se tourneront plutôt vers le CCF pour faire l'apprentissage de la social-démocratie. Au centre de cette mouvance, il y a Thérèse Casgrain, associée au montréalais Frank Scott.

« Que le milieu francophone conservateur regarde Thérèse Casgrain comme quelqu'un de dangereux, c'est compréhensible, note encore Jacques Parizeau. Mais pour nous, elle est loin de faire scandale. Elle fait plutôt courant d'air, elle est merveilleuse Thérèse ! »

Connue des milieux mondains, un peu du grand public sans pour autant être une figure de proue de la politique, Thérèse Casgrain sème dans son sillage les Pierre Trudeau, Gérard Pelletier, les Jacques Parizeau aussi...

Leurs chemins politiques bifurqueront, lui souverainiste, elle indiscutablement fédéraliste. « Fondamentalement, le Canada était son pays, explique M. Parizeau. La souveraineté provoque chez elle une sorte de réaction devant l'incongru. Ses idées de justice sociale répondent à un idéal universel et ne peuvent être limitées à une province. On lui dit souverainiste, elle répond 'Mais de quoi me parlez-vous ?'. Il y aura toujours un blocage chez elle là-dessus. »

Les opinions toutes divergentes n'empêcheront pas jusqu'à la fin l'affection et le respect, elle maternelle mais sans condescendance, lui admiratif mais aussi sûr qu'elle de ses positions.

Liens familiaux en filigrane, Thérèse Casgrain pouvait même se permettre de blaguer avec Jacques Parizeau, elle pourtant si dure avec les séparatistes.

Fut-il déçu de cette intransigeance ? Allons donc... Chacun a droit à ces opinions. « Il y a moyen d'avoir des vues diamétralement opposées et avoir un respect élémentaire les uns pour les autres », conclut M. Parizeau.

L'Université du Québec à Montréal est fière de MICHEL DAIGNEAULT, diplômé de l'UQAM en sciences comptables, membre de l'équipe olympique canadienne et gagnant de la médaille d'argent en patinage de vitesse, relais 5 000 m, aux Jeux olympiques d'Albertville.

L'UQAM félicite Michel Daigneault pour ses résultats scolaires et sportifs !

Université du Québec à Montréal



Le train de la paix

« C'est lors de ce voyage dans ce que l'on appela le Train de la paix que Mme Solange Chaput-Rolland et Gwendolyn Graham se rencontrèrent et décidèrent de collaborer à la rédaction de leur livre *Dear Ennemies*. »

avec Le Mal.

Nous avons été des associées dans plusieurs mouvements et regroupements, mais nous étions surtout des amies. Je la voyais souvent; grâce à sa générosité envers moi j'ai rencontré au Canada, aux États-Unis et en France surtout de grandes personnalités féminines. Le respect qui partout l'entourait ne comblait pas en elle une certaine amertume lui venant de ses échecs politiques et de la courte durée de son séjour au Sénat. Quand je pense à ceux et celles qui y perdurent en ne faisant rien depuis des années, je me dis que le sénateur Thérèse Casgrain aurait dû y demeurer plus de neuf mois... « Le temps disait-elle à un jeune journaliste, de faire un enfant. » Et nos enfants lui devront sans doute une plus grande liberté d'être.

Je lui dois une grande part de la mienne.

Un nom à retenir dans notre mémoire collective

Josée Bolleau

DIX APRÈS sa mort, Thérèse Casgrain aurait-elle sombré dans l'oubli ?

Dans les milieux militants de tout ordre — communautaires, syndicaux, féministes, politiques —, son nom est connu, son action beaucoup moins.

On l'associe à l'obtention du droit de vote pour les Québécoises, un souvenir récent du 50^e anniversaire du suffrage féminin souligné il y a deux ans, donnant aux suffragettes une nouvelle notoriété.

Mais la Thérèse Casgrain féministe, la femme de gauche, la pacifiste, bien peu en soupçonnent même l'existence.

Normal, estime Diane Lamoureux, professeur de sciences politiques à l'université Laval. « Les mouvements peu institutionnalisés, quels qu'ils soient, et c'est de leur essence même, laissent peu de traces, note-t-elle. Mme Casgrain a quand même toujours milité pour des causes qui étaient marginales par rapport au courant dominant. »

Il n'est donc pas étonnant que les militantes les plus aguerries ont toutes réagi de la même façon lorsque nous les avons interrogées sur l'impact qu'avait eu Mme Casgrain dans l'histoire du Québec. Les femmes lui doivent beaucoup, répondait-on. Mais quoi au juste ? L'analyse se faisait alors plus floue.

« Le colloque va permettre de se rendre compte qu'elle est intervenue dans un tas de domaines où les femmes étaient absentes, constate Dominique Leclercq, directrice générale de la Ligue des droits et libertés. Et je crois qu'elle serait à l'aise avec nos luttes actuelles, sur l'informatique et le droit à la vie privée, contre le racisme, pour la préservation des programmes sociaux... »

Françoise David, du Regroupement des centres de femmes, avait pour sa part déjà lu l'autobiographie de Mme Casgrain. Elle s'y est replongée : « Je ne me rappelais plus qu'elle en avait fait autant. »

Louise O'Neill, qui a longuement milité au NPD et qui fut candidate de ce parti lors de l'élection partielle de Laurier-Sainte-Marie qui devait voir, en 1990, la première victoire du Bloc québécois, se dit pour sa part surtout frappée par le cheminement politique de Mme Casgrain.

« Être de gauche au Québec sous le régime Duplessis, c'était vraiment exceptionnel, dit-elle. Ceci peut d'ailleurs expliquer que l'on se souvienne si peu de son action ici. »

« Mais le clivage culturel joue aussi contre elle puisque les anglophones du NPD ne la connaissent pas davantage, alors que les noms des militants anglophones de Montréal de cette époque leur sont plus familiers. »

La députée péquiste Pauline Marois, qui était ministre d'État à la Condition féminine lors du décès de Mme Casgrain en 1981, a pour sa part joué de chance. Elle n'était pas non plus, à son entrée en politique, très au fait de l'œuvre de Thérèse Casgrain. Sauf qu'elle a pu compter sur un excellent professeur : Lise Payette.

« J'étais encore secrétaire de Mme Payette et nous avons eu l'occasion de rencontrer Mme Casgrain lors du Congrès international

des femmes à Copenhague. Elle était déjà très âgée, et Mme Payette m'avait raconté tout ce que nous lui devions. »

Toute méconnue soit-elle, Thérèse Casgrain appelle néanmoins énormément de respect... tout en suscitant bien peu d'émotions. Trop « madame », trop lointaine pour qu'on s'identifie à elle.

Ses origines sociales de grande bourgeoise lui valent même une certaine méfiance.

Les héroïnes des militantes actuelles, si même héroïnes il y a, sont en fait un peu plus « délinquantes ». Elles ont pour nom Madeleine Parent ou Léa Roback, « peut-être aussi parce qu'elles sont encore en vie et qu'elles peuvent nous raconter le passé », comme l'explique Catherine Loumède, ancienne présidente de la Fédération des affaires sociales à la CSN.

Le grand public est lui aussi plus sensible à ses contemporaines, citant inmanquablement comme Québécoises remarquables de ce siècle les Lise Payette et Janette Bertrand, sans mentionner Thérèse Casgrain.

À cet égard, Liza Novak, d'Action-travail des femmes commente : « J'y vois moins un oubli que le fait que Thérèse Casgrain représente une autre génération, une étape du mouvement des femmes qui est maintenant passée. »

« Personnellement, précise Louise O'Neill, j'ai plus d'affinités en tant que femme avec des militantes des années 60 et 70, les Germaine Greer ou Kate Millett. »

Par contre, l'admiration portée à Mme Casgrain tient également au fait qu'elle venait d'un milieu aussi fortuné. Il lui aurait été tellement facile de mener une vie oisive, croit-on.

« Elle était d'un monde très aisé, elle arrivait avec tout cela, mais elle n'en avait que plus de mérite », note la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé.

« Personne ne peut porter sur ses épaules toutes nos attentes et en ce sens Thérèse Casgrain est admirable. Nous, nous sommes le résultat de son action. Et il me semble même qu'on est un peu silencieux. Hélas, il n'y a plus de Thérèse Casgrain. »

La Fondation Thérèse F.-Casgrain

LA FONDATION THÉRÈSE F.-CASGRAIN a été créée en 1982 dans le but de favoriser l'avancement des dossiers concernant la promotion de la femme et le changement social, grâce à des fonds spéciaux destinés à la recherche.

Tous les deux ans, la fondation offre une bourse post-doctorale à une personne faisant de la recherche afin de lui permettre d'entreprendre une étude en profondeur sur un sujet précis touchant les femmes et le changement social au Canada.

Cette bourse privée consacrée exclusivement à l'étude des conditions de vie des femmes, figure parmi les plus importantes au Canada.

Les fonds recueillis lors de campagnes nationales de financement tenues depuis 1983, sont administrés par les membres du conseil d'administration de la Fondation. Une entente avec le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada permet d'atteindre les

Il faut continuer (1971)

« Aujourd'hui, les femmes s'affirment davantage et sont un peu mieux écoutées, mais la société d'égalité entre les hommes et les femmes est loin d'être réalisée. Toute ma vie, j'ai préconisé qu'il fallait questionner, prendre position et agir. »

chercheurs de tous les mieux concernés.

La fondation entend ainsi assurer la continuité de l'œuvre de Madame Casgrain qui a permis aux Québécoises de reprendre leur droit de vote, une condition indispensable à la défense des droits dans une société démocratique.

Depuis 1982, les bourses de recherche ont été attribuées à Susan McDaniel, de l'Université de Waterloo pour une recherche intitulée *Childbearing in Transition* (1986);

à Carolyn Gorlick, de l'université Western, en Ontario, pour sa recherche *Social assistance and stu-*



dent aid: the single parent student (1987);

à Micheline Labelle, de l'Université du Québec à Montréal pour son travail *L'insertion des revendicatrices au statut de réfugiée au Québec* (1988);

à Mary Ellen Turpel, de l'université Dalhousie, Halifax: *Les femmes autochtones au Canada et les droits de la personne* (1991).

L'attribution de la bourse au montant de 40 000 \$ est faite désormais à tous les deux ans par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

On fait parvenir son don à l'adresse suivante :

Fondation Thérèse F.-Casgrain
476, avenue Mountain
Westmount, Qué.
H3Y 3G2

Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal



Hommage à

Madame Thérèse Casgrain

qui a marqué l'histoire des femmes au Québec

1130 boul. Saint-Joseph Est
Montréal H2J 1L4 (525-2574)

LIBER

GINETTE LEGAULT
REPENSER LE TRAVAIL
Quand les femmes accèdent à l'égalité

192 pages, 19\$

GINETTE LEGAULT
REPENSER LE TRAVAIL
Quand les femmes accèdent à l'égalité

Un bilan critique des programmes d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

Les éditions Liber
C.P. 1475, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3L2
Téléphone: 278-4536

MARIE-CLAIRE CARPENTIER-ROY
CORPS ET ÂME
Psychopathologie du travail infirmier

180 pages, 16,95\$

MARIE-CLAIRE CARPENTIER-ROY
CORPS ET ÂME
Psychopathologie du travail infirmier

Les rapports entre organisation du travail et santé mentale. Le cas des infirmières.

En vente en librairie

**COLLOQUES ANNUELS SUR LES LEADERS POLITIQUES
DU QUÉBEC CONTEMPORAIN**

L'Université du Québec à Montréal veut rendre hommage à

Thérèse Casgrain

pour le rôle actif qu'elle a joué dans la promotion
et la défense des droits individuels et sociaux.

L'Université du Québec à Montréal,
c'est présentement 41 000 étudiantes, étudiants,
1 000 professeures, professeurs,
1 530 chargées, chargés de cours,
1 400 employées, employés non enseignants,
118 programmes d'études de 1er cycle,
37 programmes de 2e cycle
et 17 programmes de 3e cycle,
13 centres et laboratoires de recherche,
6 chaires d'études et de recherche et 2 instituts dont
l'Institut de recherches et d'études féministes.

C'est en étroite collaboration avec les différents groupes
qui font appel à son expertise que l'UQAM s'efforce de répondre
aux besoins de formation et de recherche
de la société québécoise d'aujourd'hui.

En 1989, l'UQAM nommait
un pavillon du campus
en son honneur,
le pavillon Thérèse-Casgrain,
situé à l'angle de la rue Saint-Denis
et du boulevard René-Lévesque.



Université du Québec à Montréal